

Procès-verbal Réunion du conseil municipal du jeudi 23 juillet 2026

Convocation du 17/07/2026

Présents : Julien BERNARD, Jean-Noël BLANC, Yannick BOUTON, Vanessa CHAFFURIN, Emilie FRERE, Gérard JANODET, Alice MIGUERIAN, Bénédicte MOREL, Pauline MOREL, Annie PAGANELLI, Dominique PERRIN, Olivier PERRIN, Alexis VEROT, David VULIN

Excusés : Sandrine CHAUVEL

Excusés ayant donné procuration :

Sous la présidence de Gérard JANODET, Maire

Lecture du compte-rendu de la séance précédente du jeudi 25 juin 2026 avant approbation.

Désignation du secrétaire de séance : Julien BERNARD

Modification du nombre d'heures du poste de cuisiner(e) / cantinier(e) et modification du tableau des emplois (délibération)

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale notamment l'article 34 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant et que celui-ci doit mentionner sur quel grade et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter ;

CONSIDERANT qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

CONSIDERANT la reprise de l'activité des cantines et de la garderie périscolaire, et la création des emplois permanents de cuisiner(e) / cantinier(e) et d'employé(e) polyvalent(e) de restauration scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2026 ;

CONSIDERANT la délibération du 25 juin 2026, fixant le nombre d'heures de l'emploi de cuisiner(e) / cantinier(e) à 35 heures par semaine ;

Après discussions avec la commune de Domsure, et en accord avec le centre de gestion de la fonction publique suite à une réunion de travail le lundi 6 juillet 2026, il a été décidé de répartir les heures de travail de Mme SEZIA entre les deux communes.

La commune de Beaupont prendra en charge uniquement le temps de travail cantine, ce qui représente 23,63 heures par semaine annualisées, et la commune de Domsure les heures de garderie et les heures de ménage de la mairie de Domsure.

Il convient de modifier le nombre d'heures de cet emploi permanent et de modifier le tableau des emplois, à compter du 1^{er} septembre 2026.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable et fixe le tableau comme suit :

Emplois	Nombre	Cadre d'emplois autorisé
Emplois permanents à temps complet (35 h hebdomadaires)		
<i>Secrétaire générale de mairie de moins de 2000 habitants</i>	<i>1</i>	<i>Rédacteurs territoriaux</i>
<i>Ouvrier à caractère polyvalent</i>	<i>1</i>	<i>Adjointes techniques territoriales</i>
Emplois permanents à temps non complet		
<i>Ouvrier à caractère polyvalent (28 h par semaine)</i>	<i>1</i>	<i>Adjointes techniques territoriales</i>
<i>Cuisinier(e) / cantinier(e) (23,63 h par semaine annualisées)</i>	<i>1</i>	<i>Adjointes techniques territoriales</i>

<i>Employé(e) polyvalent(e) de restauration scolaire (19,69 h par semaine annualisées)</i>	<i>1</i>	<i>Adjointes techniques territoriaux</i>
<i>Agent de service dans les bâtiments communaux et la surveillance du restaurant scolaire (19h par semaine annualisées)</i>	<i>1</i>	<i>Adjointes techniques territoriaux</i>
<i>Agent de service affecté à la surveillance du restaurant scolaire (5,25 h par semaine annualisées)</i>	<i>1</i>	<i>Adjointes techniques territoriaux</i>

M. le Maire a reçu Mme Stéphanie SEZIA le samedi 11 juillet 2026 pour lui exposer la situation et les modifications apportées au contrat.

Cette dernière a accepté la proposition et le contrat a été signé le mercredi 15 juillet 2026.

Renouvellement du véhicule utilitaire de la commune

Lors du passage au contrôle technique début juillet du Peugeot Berlingo, utilisé par les agents techniques de la commune, le rapport a mis en évidence une liste de défaillances classées pour certaines en défauts majeurs, nécessitant une contre visite début septembre, complétée par un certain nombre de points classés en défauts mineurs.

Il est à noter que plusieurs réparations ont d'ailleurs déjà été effectuées ces dernières années, sans pour autant apporter une garantie de longévité et une fiabilité.

Face à ce constat et au vu de la vétusté du véhicule, M. le Maire propose le renouvellement de ce dernier et de s'orienter vers un véhicule électrique.

Choisir ce type véhicule c'est poursuivre la démarche vertueuse engagée par la commune, et répondre à véritable besoin en matière d'utilisation (trajets effectués, fréquence, distances...).

Différents devis ont été demandés dans les garages alentours.

Jean-Noël BLANC présente les offres reçues de véhicules neufs et occasions, de la part des garages *Pillebois Automobiles* à Malafretaz et *Sélections Automobiles* à Saint-Amour. Le garage de *Malaval* à Marboz n'a pas souhaité faire une offre.

L'assemblée délibérante donne un avis favorable quant à l'achat d'un nouveau véhicule utilitaire et choisit une proposition du garage *Pillebois Automobiles*, pour un véhicule électrique d'occasion, de la marque Renault, de type Kangoo pour un montant de 12 592,76€ TTC.

La reprise du véhicule actuel par le garage, est de 1 000 € HT.

Bâtiments communaux : validation des devis

La commission bâtiments s'est réunie le 9 juillet 2026.

Dans la continuité des précédents exposés sur les travaux à venir, Dominique PERRIN présente les devis reçus.

Démoussage toiture halle :

- Entreprise retenue : Bresse Dombes Toiture
- Montant : 2 771,04 € TTC

Réfection toiture préau

- Entreprise retenue : Bresse Dombes Toiture
- Montant : 22 555,86 € TTC

Zinguerie logements

- Entreprise retenue : Bresse Dombes Toiture
- Montant : 1 284 € TTC

Total des travaux à prévoir : 28 610,90 € TTC

L'assemblée délibérante donne un avis favorable pour la réalisation des travaux qui s'effectueront après la manifestation de l'enduro tracteurs tondeuses.

Nettoyage des vitres en hauteur

Il informe également que le nettoyage des vitres de l'école de Beaupont est prévu le 10 août 2026, par l'entreprise DUBOIS Nettoyage pour un montant de 275 €) et que nous sommes en attente d'un devis pour les autres bâtiments (mairie, salle des fêtes et maison des associations).

Point sur les travaux en cours

***Travaux d'assainissement – station d'épuration (Grand Bourg Agglomération)**

M. Jean- Noël BLANC présente l'avancée des travaux.

Le marché de la station d'épuration a été notifié lundi dernier, et les travaux devraient commencer dès la fin de septembre.

L'entreprise retenue est la société SCIRPE Centre Est basée à Sainte-Foy-Lès-Lyon.

Elle possède également un atelier à Domsure et est gérée par M Philippe MICHEL.

Pour information, la vente de la parcelle de M. VENET à Grand Bourg Agglomération, pour permettre l'agrandissement de la station d'épuration, a eu lieu le mercredi 22 juillet 2026.

Une réunion de démarrage de chantier aura lieu le mercredi 2 septembre 2026 à 9 heures 30.

Une réunion d'information et de présentation du projet global, au conseil municipal, aura lieu le vendredi 28 août 2026 à 10 heures en mairie.

***Travaux de voirie**

Les enrobés de chaussées sont terminés, la chaussée a été refaite avec enduit complet depuis la route du bois germain jusqu'à la station d'épuration.

Les derniers travaux de voirie prévus, à savoir la poutre vibratile route de la vieillère haute et l'émulsion route de Fillion sont terminés, ainsi que les divers enrobés sur les chemins communaux

***Travaux berges du Solnan (route de Mollard)**

Le dossier a été élaboré avec l'EPAGE de la Seille (établissement public d'aménagement et gestion de l'eau), afin de sécuriser le lieu (berge, voie communale).

La date prévisionnelle pour la réalisation des travaux de stabilisation de berge est le lundi 21 septembre 2026.

Point ressources humaines (embauches, départs, ...)

- Point sur les emplois pour le restaurant scolaire :

* Recrutement de Mme Stéphanie SEZIA en tant que cantinière / cuisinière en CDI.

Son contrat est de 23,63 h / semaine annualisées.

*Recrutement de Mme Lucette MARECHAL

RDV en mairie le 15 juillet 2026 (organisation, temps de travail effectif et annualisé.

Son temps de travail est de 19,69 h / semaine, avec un CDD reconductible du 28 septembre 2026 au 31 août 2027.

*Recrutement de Mme Françoise AMBERT

Embauche pour un CDD d'un mois du 1^{er} au 30 septembre 2026 et 2 jours de tuilage avec Mme MARECHAL, les 28 et 29 septembre 2026.

- Surveillance temps méridien

L'offre de recrutement pour un 2^e agent de surveillance pour le temps méridien à compter du 1^{er} septembre 2026 est parue, mais aucun retour pour l'instant.

Ce poste pourrait se conjuguer avec les heures de surveillance du matin à la garderie à Domsure.

- Point sur le poste d'agent technique

M. Maxime COULON est en disponibilité pour création ou reprise d'une entreprise depuis le 15 octobre 2025, pour une durée d'un an.

Dans le cadre de la procédure, il devait se positionner avant le 14 juillet 2026.

Il a été reçu par M. le Maire le mercredi 15 juillet 2026.

Sa décision étant de ne pas solliciter la reconduction de cette disponibilité (deux ans maximum au total), et de quitter la fonction publique territoriale.

M. COULON a envoyé un mail le samedi 18 juillet 2026, pour affirmer son souhait de ne pas renouveler.

M. le Maire a sollicité le CDG01 pour échanger sur la procédure à adopter. M. Maxime COULON devra faire parvenir en mairie sa lettre de démission.

Dans le cadre de la continuité de service, l'emploi sera proposé à l'agent technique actuellement en poste, à savoir M. Julien GERAY.

Les conditions de recrutement (type de contrat) feront l'objet d'un travail RH et seront validées ultérieurement.

Renouvellement de la commission de conciliation en matière d'urbanisme

M. le Maire donne lecture des documents concernant le renouvellement des membres de la commission de conciliation en matière d'urbanisme.

Cette dernière a pour mission la recherche d'un accord entre les parties prenantes à l'élaboration d'un document d'urbanisme en cas de litige.

Tous les membres du conseil municipal peuvent se porter candidats pour siéger à cette commission, mais seul le maire pourra voter pour la commune.

Renouvellement des membres de la commission départementale de coopération intercommunale

M. le Maire donne lecture des documents concernant le renouvellement des membres de la commission départementale de coopération intercommunale.

L'une des missions premières de cet organisme, est de proposer des projets de modification de carte intercommunale si besoin.

Tous les membres du conseil municipal peuvent se porter candidats pour siéger à cette commission, mais seul le maire pourra voter pour la commune.

Evolution des modalités de dépôt des registres des participants aux ventes au déballage à compter du 1^{er} juillet 2026

M. le Maire donne lecture du courrier de la préfecture de l'Ain, concernant l'évolution des modalités de dépôt des registres des participants aux ventes au déballage, à compter du 1^{er} juillet 2026.

En effet, jusqu'ici, les organisateurs étaient tenus de déposer ces registres en préfecture (ou sous-préfecture).

A compter du 1^{er} juillet 2026, les registres devront être déposés directement à la mairie concernée, qui sera tenue de les réceptionner et de les conserver.

Point sur la rencontre avec la population

Le rendez-vous est fixé à la halle à 17h30, le vendredi soir pour l'installation des tables / chaises pour les discours ainsi que la préparation de l'apéritif.

Les jetons de manège offerts aux enfants de la commune seront distribués pendant le verre de l'amitié.

Compte-rendu des diverses commissions et réunions

*Réunion Syndicat des eaux le 23 juillet 2026

Nous avons eu la confirmation que les travaux route de la Crouffe seront réalisés en 2027, pour un montant approximatif de 69 000 €.

*Conseil communautaire le 17 juillet 2026

La composition des commissions a été validée.

5 conseillers ont été retenus pour la commune :

- Gérard JANODET : commission développement économique, commerce, emploi insertion, enseignement supérieur
- Jean-Noël BLANC : commission sport, culture et tourisme
- Sandrine CHAUVEL : commission finances, RH, administration générale, service aux communes
- Dominique PERRIN : commission biodiversité, environnement et agriculture
- Bénédicte MOREL : commission aménagement, mobilités, voirie et habitat (dont gens du voyage)

*Réunion inspection académique le 15 juillet 2026

Constat : baisse des effectifs, mais le nombre d'enseignants ne devrait pas baisser, donc le taux d'encadrement devrait s'améliorer selon l'inspection académique. Le diaporama présenté sera joint au présent compte-rendu.

*Réunion sur le PLU le 7 juillet 2026

M. Elie MAXIT, chargé d'études en urbanisme à Grand Bourg Agglomération est venu présenter l'étude réalisée pour la commune de Beaupont, afin de vérifier si le plan local d'urbanisme (PLU) de Beaupont est en corrélation avec le nouveau schéma de cohérence territoriale (SCOT) voté dernièrement.

Des modifications mineures seront à prévoir sur le PLU dans les années à venir, mais ce dernier reste valable jusqu'en 2030. Le diaporama présenté sera joint au présent compte-rendu.

*Commission CCAS le 16 juillet 2026

Annie PAGANELLI présente le compte-rendu de la réunion de la commission CCAS du 16 juillet 2026.

- Préparation du repas du 5 septembre 2026 (menus, liste des participants, organisation...)
- Prévision colis de fin d'année (liste des personnes, composition...)
- Aide envisagée en vue du passage du permis de conduire et débutera dès 2027, à destination des jeunes de 16 ans
- Compte-rendu des diverses réunions et assemblées générales

*Comité de fleurissement

Le comité de fleurissement a été sollicité pour réaliser et vendre des crêpes pour le centenaire de l'entreprise MICHON à Lescheroux et la recette sera intégralement pour le comité.

Questions et informations diverses

Dates à retenir :

- Repas des aînés (CCAS) le samedi 5 septembre 2026
- Commission communication (site Internet / Beaupont Infos) le mercredi 16 septembre 2026 à 20 heures

Prochaines séances du conseil municipal : jeudi 17 septembre 2026 à 20 heures, jeudi 15 octobre 2026 à 20 heures, jeudi 12 novembre 2026 à 20 heures, jeudi 17 décembre 2026 à 20 heures

L'ordre du jour étant clos le Maire lève la séance à 23 heures 30.